

**Relations et coopération internationale,  
partenariats associatif**

*Intervention d'Alain Berteaux  
pour le groupe communiste et républicain*

M. le président, Mme la Vice-présidente

Chers collègues

En préambule de cette intervention, puisque nous évoquons les relations internationales, je souhaite formuler un souhait pour notre compatriote Salah Hamouri, ce jeune franco-palestinien détenu injustement dans les prisons israéliennes depuis. 2010 commencerait sous de bonnes auspices avec la libération prochaine de Salah Hamouri, ainsi que celle de Gilad Sahlit.

Aborder la politique régionale à l'international, c'est d'abord, à notre modeste échelle, nous poser la question du monde que nous voulons. Il s'agit de favoriser l'échange entre les peuples et l'ouverture au monde, mais aussi de combattre les inégalités qui séparent les pays riches du reste du monde.

Le dogmatisme libéral des grandes institutions internationales, qu'il s'agisse de l'Organisation mondiale du commerce ou du Fond Monétaire international, porte une lourde responsabilité dans l'aggravation de ces inégalités. Je me refuse à croire que ces orientations, avec le lot d'injustices qu'elles entraînent, soient un horizon indépassable.

On le voit, il reste beaucoup de murs à abattre, à commencer par le mur de l'argent. Nous pouvons déjà, à notre niveau, contribuer à jeter des passerelles entre les continents.

La coopération que nous défendons n'est pas poussée par une nostalgie néocoloniale, par une vision qui ferait que nous apporterions la vérité et les bonnes pratiques. Elle vise d'abord à appuyer les projets portés par nos partenaires, par les populations locales elles-mêmes.

Dans un esprit de développement durable, les coopérations dans lesquelles nous nous engageons intègrent des dimensions multiples : éducation, santé, développement économique, environnement... La coopération ne saurait avoir en effet pour axe principal les échanges économiques : l'histoire nous a appris que cette vision est un peu courte si on la prend isolément. Aux grandes heures de la « Françafrique », l'aide au développement déconnectée des besoins concrets des populations a même pu être un instrument de corruption, ou de domination économique lorsqu'elle était liée à l'importation de produits français... En cela, nous sommes favorables au fait de privilégier le soutien aux projets locaux plutôt que la coopération institutionnelle.

Nous nous retrouvons pleinement dans la dimension humaniste et solidaire qui fonde l'engagement régional dans la coopération Nord-Sud. Avec des budgets en progression, la région a consolidé son engagement sur le terrain.

Nous nous félicitons du choix régional d'une coopération décentralisée qui s'est installée dans la durée avec le Sénégal, le Mali, le Maroc, Madagascar et le Brésil. Le fait de cibler un nombre de territoires limité permet de travailler à la qualité des coopérations engagées. Nous pourrions toutefois mener une réflexion sur l'extension de cette action à de nouvelles zones géographiques : je pense à

l'Europe Centrale, ou à l'Asie, en regrettant l'arrêt de notre coopération avec le Vietnam.

Enfin, à l'heure où un récent prix nobel déçoit quelque peu les espoirs suscités, en convoquant l'envoi de troupes supplémentaires en Afghanistan sous l'égide de l'OTAN, il est nécessaire que notre action vise à promouvoir une culture de paix, mais aussi de solidarité avec les migrants, qui sont d'abord les victimes des guerres, des catastrophes économiques, et aujourd'hui climatiques.

(glisser un mot sur les expulsions d'Afghans si l'information était confirmée mercredi matin)

.....

Concernant le soutien au tissu associatif, je ne rappellerai pas ici combien son action est indispensable, tant la situation économique et sociale, la volonté de la droite et du patronat d'ouvrir au marché des pans entiers d'activité humaine, écarte de plus en plus les citoyens de l'accès aux loisirs, aux sports, à la culture, aux vacances, à l'éducation populaire.

La richesse du réseau associatif du Nord Pas-de-Calais nous amène à saluer l'implication de ces milliers de bénévoles qui l'animent ; leur action est d'autant plus méritoire que le morcellement du temps de travail, les logiques de concurrence, mettent à mal l'engagement associatif, la pratique sportive et culturelle, l'engagement citoyen.

Concernant l'économie sociale et solidaire qui fait partie intégrante de la délégation de Madame la Vice-Présidente, il est nécessaire de rappeler que ce secteur permet d'ouvrir des voies alternatives porteuses de transformation sociale.

Elle concerne l'ensemble des activités économiques et sociales. L'E.S.S. occupe déjà une place importante : 10 % du PIB en France, 12 % de l'emploi salarié. 60 % des dépôts bancaires, relèvent des banques coopératives. Les mutuelles de santé couvrent 40 millions de personnes, les mutuelles d'assurance 18 millions.

C'est le seul statut juridique d'entreprise existant en droit français et qui, à ce titre, possède des obligations économiques et d'utilités sociales. La particularité des entreprises de l'E.S.S. est leur utilité sociale : prévention de l'exclusion, protection de l'environnement ... tout en étant sur des activités sans rémunération d'actionnaires. Rappelons que plus de 10 000 salariés travaillent dans ce secteur en Nord – Pas-de-Calais et 80 % des structures relèvent d'un statut associatif.

Certes, ce secteur n'est pas épargné par la crise économique, c'est pourquoi nous formulons un amendement, dans le cadre de ce budget 2010, afin d'amplifier notre soutien à l'E.S.S. dans une perspective de consolider la croissance de ces entreprises socialement responsables et créatrices d'emplois nouveaux.

Je vous remercie